

Ernest

Lire est une fête !

En mars, Ernest fête le livre

David Medioni, le dimanche 24 février 2019

“Découvrir tout ce monde nouveau d’écrivains, et avoir du temps pour lire, dans une ville comme Paris où l’on pouvait bien vivre et bien travailler, même si l’on était pauvre, c’était comme si l’on vous avait fait don d’un trésor”, écrivait Ernest Hemingway dans “Paris est une fête”. “Montrer qu’avec les bons livres tout est possible, que les livres sauvent des gens et sont des trésors“, écrivions-nous en hommage dans notre éditorial du 18 juin 2017 lors du lancement de votre hebdomadaire d’inspirations littéraires, nommé Ernest et ayant pour slogan : “lire est une fête”.

En ce mois de mars 2019, nous avons choisi d’appliquer de manière encore plus rigoureuse notre devise et de fêter – avec vous – le livre. Voici donc le calendrier alléchant que nous vous avons concocté pour le mois de mars.

– **Le 8 mars**, à l’occasion de la journée internationale des droits des femmes, Ernest renoue avec une sélection d’**“héroïnes contemporaines inspirantes”**. Quand les romans nous parlent de notre monde.

– **Le 15 Mars, c’est journée portes ouvertes sur Ernest. Laissez un mail et découvrez Ernest gratuitement.**

Par ailleurs, à l’occasion du Salon du Livre de Paris, Ernest annoncera le samedi après-midi sur le stand de la région Ile de France, le lancement d’un partenariat avec le prix littéraire des éditeurs indépendants “Hors Concours”. De la littérature inspirante et différente.

– **Le 17 mars : ouverture des inscriptions pour le premier évènement du CLUB ERNEST.** Un petit indice : vous pourrez entrer dans les coulisses de la fabrication d’un livre. **Nous vous en dirons plus très bientôt dans notre newsletter.** Enfin, à la fin du mois aura lieu un apéro “Ernest”.

Évidemment, tout au long du mois de mars, vous retrouverez tout un tas de surprises éditoriales. Dans ce mois traditionnellement dédié à la lecture dans notre pays, nous avons envie – avec vous – de marquer le coup. A vos agendas !

“La fête est un excès permis voire ordonné”, disait Sigmund Freud. On a décidé de suivre son conseil.

Le dimanche 24 février 2019 à 10:09. Classé dans **Édito**. Vous pouvez suivre toutes les réponses à ce billet via le [fils de commentaire \(RSS\)](#).